



La greffe impossible

J.-Y. Nau

Un appel téléphonique comme une bouteille à la mer, comme un hymne à la vie, un hymne à l'amour. Nous le reçûmes dans le crépuscule de l'année 2002, au milieu du tourbillon médiatique déclenché par les allégations sur le clonage humain. On appelle souvent les journalistes, pour vendre un objet, une idée, une information; pour proposer une tribune; pour conforter une notoriété ou en abîmer une autre; pour flatter son ego, faire monter ou descendre des actions en bourse; pour le plaisir de parler à qui à la chance et l'honneur de pouvoir écrire sur papier journal. Les journalistes médicaux sont, de ce point de vue, dans une situation particulière tant le champ qu'ils couvrent est vaste, du médicament à l'éthique, du clonage à la politique de santé, de la vache folle à l'angine de poitrine, du mandarin à l'infirmière.

Au *Monde*, depuis que la rédaction comprend en son sein des titulaires du diplôme de docteur en médecine – et Dieu sait que la chose ne date pas d'hier – les standardistes ont pris l'astucieuse habitude de diriger vers ces médecins les appels téléphoniques émanant de personnes dont elles pressentent – et le tympan d'une standardiste est, de ce point de vue, rarement en défaut – qu'elles ne jouissent pas de la plénitude de leurs fonctions mentales; des personnes en errance qui «en appellent au monde» pour clamer leur souffrance. Cela donne des situations étranges, parfois cocasses, toujours pénibles.

Fin décembre, nous allions instinctivement classer l'appel dans cette catégorie immanquablement chronophage, nous allions tenter, avec sans doute une courtoisie toute relative d'en finir au plus vite quand un signal s'alluma. Pourquoi? Le ton distingué de notre interlocuteur? L'appétit journalistique jamais rassasié? Allez savoir.

En moins d'un quart d'heure, l'homme avait, avec une concision rare, tout dit: son homosexualité; son statut virologique (depuis longtemps séropositif vis-à-vis du VIH et du VHC); la dégradation

rapide de ses fonctions hépatiques avec, corollaire, l'espoir d'une greffe de foie. Or, cette greffe était techniquement possible: son compagnon indemne des infections virales dont, lui, souffrait était volontaire pour lui offrir un lobe hépatique. Des contacts avaient été noués avec une célèbre équipe chirurgicale du sud de l'agglomération parisienne, spécialisée dans ce type de greffe, le dossier avait été constitué et la date de l'intervention fixée dans les derniers jours de janvier.

Pourquoi, dès lors en appeler à la presse? Tout simplement parce que les chirurgiens concernés avaient, comme le

veut la règle, informé leurs autorités de tutelle qui s'étaient opposées à cette intervention au

motif imparable que la loi française interdit, au nom de la morale, les greffes d'organes provenant de donneurs vivants qui ne font pas partie du cercle familial le plus étroit (mari et femme, parents et enfants). On connaît la motivation, fort louable, du législateur français qui veut de la sorte prévenir l'installation des sordides et condamnables commerces, une forme de nouvel esclavage et de domination économique et cannibale.

Mais outre qu'il n'est pas infailliable (on peut imaginer des mariages blancs contractés avec des hommes ou des femmes de pays pauvres aux seules fins de disposer d'un de leur rein ou d'un morceau de leur foie), ce cadre législatif est, en France, en évolution. Le texte de révision des lois de bioéthique de 1994, voté il y a un an par les députés, prévoit en effet l'élargissement du cercle des donneurs vivants. Il dispose ainsi, dans son article L 1231-1, que de tels prélèvements peuvent être effectués, par dérogation, sur une personne «ayant avec le receveur un lien étroit et stable».

C'était précisément la situation de l'homme qui nous appelait, qui vivait depuis dix ans avec son ami et avec lequel il avait, en outre, passé un contrat civil de solidarité. Certes, le texte de loi devait encore passer devant le Sénat avant d'être promulgué et le «co-pacsé» n'est pas,

quoiqu'on fasse, un époux. Mais, en l'occurrence, le temps législatif n'était pas véritablement en phase avec le temps thérapeutique.

Les deux hommes en appelèrent à Jean-François Mattei, ministre de la Santé, qui ne fait mystère ni de sa foi catholique ni de sa passion pour tout ce qui touche à l'éthique. Le temps politique ne fut pas, non plus, en phase avec celui de l'urgence médicale. Pouvait-il l'être? Comment savoir? Nous venons, par téléphone, d'apprendre la mort de cet homme que nous n'avons jamais rencontré. Il se nommait Philip Brooks. Son corps vient d'être incinéré à Paris.

➤ **« Des personnes en errance qui «en appellent au monde» pour clamer leur souffrance »**